



École Notre-Dame

170, rue Papineau Gatineau (Québec) J8X 1V9

Téléphone : 819 777-2818 Télécopieur : 819 777-4504

Courriel : ecole.notre-dame@cspo.qc.ca

Site web: www.notredame.cspo.qc.ca

Facebook – École Notre-Dame

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement, tenue à l'école Saint-Rédempteur, le jeudi 12 octobre 2017 à 19h30.

Sont présents

Rousseau, Olivier	Président
Hamelin, Véronique	Responsable au service de garde
Varin, Charles	Parent, représentant de la communauté
Keay, David	Parent
Rémi, Marjorie	Parent
Gendron-Nadeau, Marysa	Enseignante
St-Laurent, Jolyanne	Parent, représentant de la communauté
Charlebois, Sophie-Andrée	Parent

Participent également

Desjardins, Stéphane	Directeur
----------------------	-----------

Était absent :

Duquette, Olivier	Enseignant
-------------------	------------

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19h30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Olivier Rousseau, président, donne lecture de l'ordre du jour.
Proposée par madame Marysa Gendron-Nadeau, appuyée par monsieur Charles Varin.

3. Lecture et approbation du procès-verbal du 1 juin 2017

Proposée par madame Véronique Hamelin et appuyée par madame Sophie-Andrée Charlebois.

4. Suivi au procès-verbal du 1 juin 2017

Aucun suivi

5. Période de questions du public

Aucune

6. Conseil d'établissement

6.1. CÉ 101

Monsieur Desjardins explique ce que c'est un CÉ. (Feuille en annexe)

6.2. Représentant de la communauté

Aucun

6.3. Secrétariat

Monsieur Desjardins propose que Madame Véronique Hamelin assure le secrétariat avec un budget de 250 \$

6.4. Régie interne

La lecture de la régie interne est faite.

6.5. Budget de fonctionnement

Monsieur Desjardins explique à quoi sert le budget (750\$) du Conseil d'établissement.

7. Mot

7.1. Direction

Monsieur Desjardin nous explique les différentes activités qui on eu lieu dans l'école.

Le début d'année fut difficile pour trouver du personnel .

Au niveau pédagogique, le début va très vite grâce à la mesure. Chaque niveau a eu des tests diagnostiques afin de savoir à quel niveau chacun des enfants se situe et pouvoir mieux aider les élèves dans l'école.

Les activités ont débuté. Le cross-country école et celui Papineauville on eu lieu, le soccer et le cheerleading sont débutés.

Monsieur Desjardins se questionen face au diner pizza. Il croit qu'il est important de pouvoir offrir une variété d'activités pour les

enfants à coût nul. Les diners pizza permettent d'amasser suffisamment de fonds pour assurer cette gratuité. D'un autre côté, l'école a comme orientation de promouvoir la saine alimentation et plusieurs mesures sont prises en ce sens. Par exemple, chaque enseignant doit aller cuisiner deux recettes avec ses élèves au cours de l'année scolaire. Cette orientation est en contradiction avec les diners pizza.

7.2. Présidence

Aucun

7.3. Service de garde

Madame Hamelin explique les deux dernières journées pédagogiques qui on eu lieu.

7.4. Personnel de l'école

Madame Gendron-Nadeau nous fait part de sa vision des choses dans les classes d'accueil.

7.5. Représentant de la communauté

aucun

7.6. Représentant au comité EHDAA

aucun

7.7. Représentant au comité de parent

aucun

8. Décisions

CE#17/18-01

8.1. Adoption des règles de régie interne du CÉ

Il est proposé par Olivier Keay d'adopter les règles de régie interne tel que présentées. Appuyé par Sophie-Andrée Charlebois.

CE#17/18-02

8.2. Locations de locaux

Il est proposé par Charles Varin de conserver le même tarif pour les locations de locaux. Appuyé par Véronique Hamelin.

CE#17/18-03

8.3. Budget de fonctionnement du CÉ

Il est proposé par Marysa Gendron-Nadeau d'adopter la repartition des frais tel que proposée. Appuyé par David Keay.

CE#17/18-04

8.4. Initiative des établissements

Il est proposé par Véronique Hamelin que la somme remise aux établissements soient consacré au libérations pour les CAP. Appuyé par Sophie-Andrée Charlebois.

9. Correspondance

Aucune

10. Varia

11. Levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, monsieur Olivier Rousseau propose la levée de l'assemblée à 21h08. Proposition adoptée à l'unanimité